



**PRÉFÈTE  
DE LA RÉGION  
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

Bordeaux, le 23 février 2021

**41 millions d'euros d'aides engagées  
par l'ADEME Nouvelle-Aquitaine en 2020**

**Fabienne BUCCIO**, préfète de la région Nouvelle-Aquitaine, a présidé ce 23 février le comité annuel régional d'orientation de l'ADEME, agence de la transition écologique pour la Nouvelle-Aquitaine, aux côtés de **Lionel POITEVIN**, directeur régional de l'ADEME.

Cette instance, qui rassemble des représentants des services de l'État, du conseil régional, des conseils départementaux ainsi que des personnalités qualifiées, dresse un bilan des actions de l'ADEME sur l'année écoulée et échange sur les perspectives de travail pour l'année à venir.

La réunion a ainsi été l'occasion de constater le bon niveau des aides engagées par la direction régionale Nouvelle-Aquitaine de l'ADEME, qui s'élèvent à près de **41 millions d'euros en 2020** et ce malgré le contexte sanitaire. Ces subventions ont permis d'appuyer **340 projets concrets** portant sur :

- la prévention des déchets et l'économie circulaire ;
- la chaleur renouvelable – méthanisation, bois énergie, géothermie ;
- la qualité de l'air et les mobilités propres ;
- les démarches territoriales énergie-climat ;
- les économies d'énergie dans le bâtiment ;
- la gestion des sites pollués et des friches ;
- la réduction de l'impact environnemental des entreprises.

L'ADEME a été pleinement mobilisée dans le cadre du lancement du plan France Relance et les premiers soutiens aux entreprises ont pu être réalisés dès la fin de l'année (41 structures).

Le comité régional d'orientation s'est félicité de cette dynamique et de sa poursuite en 2021, confortant le rôle majeur de l'ADEME, en tant qu'opérateur de l'Etat, pour accompagner la transition écologique des territoires et la décarbonation des activités économiques. Le déploiement opérationnel et territorialisé du plan France Relance constituera ainsi l'objectif prioritaire de l'Agence en 2021. L'ADEME apportera ainsi son soutien aux acteurs néo-aquitains au travers des nouveaux dispositifs d'aide et grâce à un budget incitatif doublé.